

F.F.S.B. - C.B.D. DE COTE D'OR

Jeudi 22 MAI - STE COLOMBE - **8 h 00**

CHAMPIONNAT DE COTE D'OR VETERANS

ORGANISATION : STE COLOMBE A charge de l'A. S. ORGANISATRICE : outre l'organisation de la compétition, la fourniture d'une coupe à l'A.S. Championne , les frais d'arbitrage sont offert par les arbitres.

RESPONSABLE DU CBD : Robert DANTELLE

- Début des parties de poules : jeudi 22 mai à 8 h 00

- durée des parties: 2 h ou 13 points

ARBITRAGE : YVES ET ROBERT

INSCRIPTIONS : INSCRIPTIONS 16€ ENCAISSEES LE JOUR DE LA COMPETITION par Chèque à l'ordre du CBD.

Indemnités : BOISSONS GRATUITES OFFERTES par L'Organisateur à l'issue de chaque partie.

LES INSCRIPTIONS SERONT RECUES EXCLUSIVEMENT PAR L'INTERMEDIAIRE DES PRESIDENTS D'A.S., EN UTILISANT L'IMPRIME CI-JOINT, QUI DEVRA PARVENIR AU PLUS TARD : LE 15 MAI

A L'ADRESSE SUIVANTE : Robert Dantelle 22 Chemin de la Reine Blanche 21130

Ou robert.dantelle@orange.fr

COMPOSITION DES EQUIPES :

- Les équipes doivent appartenir à la même ASB - Possibilité de composer une équipe avec 3 ou 4 joueurs d'une ASB et 1 ou 2 joueurs d'une autre ASB du CBD -
- 1 seul joueur de division Nationale est autorisé par équipe. - 2 joueurs minimum de 4° division par équipe.
- Le cadre de jeu est celui des Féminines : (Cadre de validité du lancer du but à 3,50m)

QUALIFICATION : Ce championnat qualifiera 2 équipes pour le Championnat de Bourgogne qui aura lieu le 5 juin à COSNE SUR LOIRE dans la NIEVRE.

OBLIGATOIRE : LICENCE AVEC TAMPON DU CLUB ET CACHET MEDICAL AINSI QUE LA TENUE DU CLUB.